

Bonneville/Bron, le 3 septembre 2010

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rentrée universitaire : ATMB & AREA font bénéficier les étudiants de près de 100 euros d'économie et de 25 % de réduction sur leurs trajets

Afin de faciliter l'accès des étudiants à la sécurité du réseau autoroutier, ATMB et AREA offrent des conditions d'abonnement préférentielles pour la 4^{ème} année consécutive. Du 1^{er} septembre au 30 octobre, les frais d'abonnement au produit télépéage DIRECTICIMES seront offerts, soit une économie de près de 100 €, ainsi qu'une réduction de 25 % sur les trajets réalisés sur les 550 km de réseau autoroutier Rhône-Alpes. Pour en bénéficier, il suffit d'être étudiant, âgé de moins de 26 ans et titulaire du permis de conduire.

Répondre aux attentes des étudiants : plus de 4 400 badges délivrés en 2009

L'opération promotionnelle pour les étudiants lancée par ATMB en 2006, rencontre chaque année un vif succès. Depuis 2007, AREA se joint à ATMB pour proposer aux étudiants un accès facilité aux pôles universitaires de la région comme Lyon, Grenoble, Annecy ou Chambéry. Lors de la rentrée universitaire de 2009, ce sont plus de 4 400 abonnements télépéage *Directicimes* qui ont été souscrits.

Faciliter l'accès des étudiants à l'autoroute, cinq fois plus sûre que la route

L'objectif d'ATMB et d'AREA est avant tout d'aider les étudiants à emprunter le réseau autoroutier, cinq fois plus sûr que le réseau secondaire. Une mesure essentielle comme en témoignent les statistiques d'accidentalité : aujourd'hui, les jeunes de 18-24 ans forment une catégorie à risque pour les accidents de la route : alors qu'ils représentent 9 % de la population, ils représentaient 22 % des tués et 22 % des blessés en 2008 (source : association Prévention Routière).

Près de 100 euros offerts et 25 % de réduction sur les trajets en Rhône-Alpes

Du 1^{er} septembre au 30 octobre, les étudiants :

- de moins de 26 ans,
- disposant d'un certificat de scolarité ou d'une carte d'étudiant pour l'année scolaire 2010/2011
- présentant une photocopie de leur permis de conduire et un justificatif de domicile

bénéficieront des conditions préférentielles sur l'abonnement télépéage *Directicimes*, avec les frais d'abonnement offerts pour une année, soit une économie de 97,60 €, ainsi que de tous les avantages habituels de l'abonnement : 25 % de réduction pour les trajets effectués sur les 550 km des réseaux ATMB (Autoroute Blanche), AREA (Autoroutes Rhône-Alpes) et SFTRF (Autoroute de la Maurienne), ainsi que l'accès au télépéage national.

Pour cela, il suffit de se rendre dans l'un des 16 espaces d'accueil clients d'ATMB et d'AREA (liste des espaces sur www.atmb.net et sur www.area-enligne.fr)

Les conseillers clientèle d'ATMB et d'AREA tiendront également un stand de vente de badges sur les trois campus de l'Université de Savoie de Chambéry, du Bourget-du-Lac et d'Annecy.

Les étudiants ayant déjà souscrit en 2009 peuvent bénéficier à nouveau de cette offre, en faisant la demande avant la date de fin de leur contrat et en présentant leur certificat de scolarité 2010-2011.

CONTACTS PRESSE